Crolles, le 20 mars 2026

La Mairie de Crolles recrute

UN/E APPRENTI/E (H/F) CAP AGRICOLE JARDINIER PAYSAGISTE ou BP AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Cadre d'emploi des adjoints techniques

8317 habitants
Budget de fonctionnement : 25.06 millions d'euros
Budget d'investissement : 16.76 millions d'euros

DESCRIPTION DU POSTE

Située entre Grenoble et Chambéry, au cœur de la vallée du Grésivaudan, la Ville de Crolles recrute 1 apprenti/e (H/F) CAPA Travaux Paysagers ou BP Aménagements Paysagers. Au sein de la direction des services techniques, dans le pôle extérieur, sous l'autorité du responsable de service gestion du domaine public et du responsable d'équipe espaces verts ou espaces naturels, l'apprenti (H/F) sera accueilli au sein du centre technique municipal de la collectivité dès la rentrée de septembre 2026. Votre apprentissage devra vous permettre d'acquérir les savoir-faire et être permettant de contribuer à la qualité du cadre de vie de la commune par l'entretien du patrimoine espaces verts et naturels, et de participer au développement durable en appliquant la gestion différenciée.

MISSIONS PRINCIPALES

Acquérir des savoirs faire techniques et des savoirs être professionnels pour :

- Effectuer l'entretien général du patrimoine espaces verts et naturels de la commune
- Créer et entretenir des massifs de fleurs et arbustes (préparation, plantation, entretien)
- Créer et entretenir des surfaces engazonnées
- Effectuer des travaux de maçonnerie paysagère
- Participer au désherbage alternatif des surfaces non végétalisées
- Appliquer des méthodes de gestion différenciée dans l'entretien courant (taille sélective, fauchage raisonné)
- Entretenir des terrains de sport
- Nettoyer et entretenir le matériel propre à son activité dont le matériel thermique (nettoyage, affutage, graissage)
- Nettoyer les véhicules et engins (contrôle des niveaux et de l'état général), l'atelier et ses abords
- Renseigner les fiches d'entretien des véhicules après chaque contrôle
- Être polyvalent au sein des services : participer aux renforts ponctuels dans les autres équipes

PROFIL RECHERCHE

- Avoir l'objectif d'acquérir un diplôme pour exercer une activité professionnelle dans les domaines du paysage
- Être motivé pour se former en étant proche des réalités professionnelles en espaces verts
- Être autonome, ponctuel, curieux
- Sens du travail en équipe, discrétion professionnelle
- Personne respectueuse des consignes de travail et de sécurité
- Sens du service public

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET D'EXERCICE DU POSTE

Recrutement au 1er septembre 2026 : périodes d'activité en alternance avec les périodes du centre de formation dans lequel l'apprenti est retenu, suivant un planning de formation annuel.
Contrat d'apprentissage dans le cadre d'un CAP ou d'un Brevet Professionnel.
Rémunération règlementaire des apprentis progressive en fonction de l'âge et du déroulement de la formation
Exigences : Port obligatoire des EPI fournis par la commune
Avantages : Participations employeur mutuelle/prévoyance, participation abonnement transports en commun et location de vélo, forfaits mobilités durables, possibilité d'adhésion au comité d'œuvre social de la commune selon conditions

CANDIDATURE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à transmettre au plus tard **le 19 avril 2026** à :

Monsieur le Maire
Ville de Crolles
Place de la Mairie
38920 CROLLES

En ligne : https://www.crolles.fr/recrutement/ rubrique « Postes à pourvoir actuellement »

Renseignements complémentaires : Techniques – Pierre BRUN : 04 76 08 98 65 / Administratifs – Pôle ressources humaines : 04 76 08 04 54